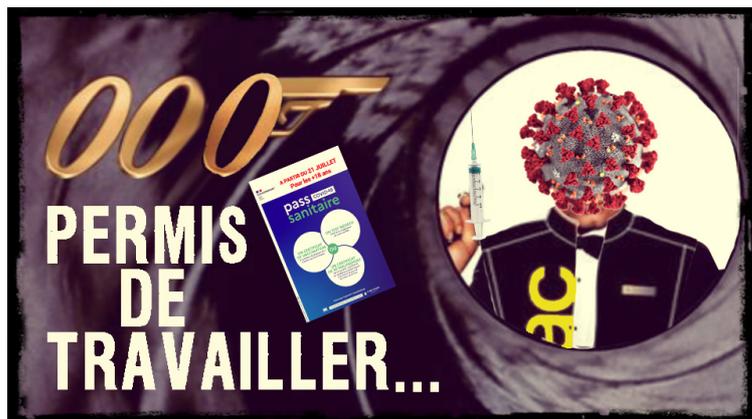




# Permis de travailler...



S'il n'est pas question de prendre parti entre les pro et les anti vaccins, car d'une part nous ne sommes pas immunologues, et **d'autre part le choix de se faire vacciner ou pas doit résulter d'une prise de conscience individuelle**, le contexte actuel nous incite à nous poser des questions.

En tant **que salariés ayant été exposés en première ligne au plus fort de la pandémie, sans aucune compensation**, l'obligation vaccinale, et les sanctions qui découleraient du non respect de cette dernière a de quoi interroger.

Le secret médical déjà bien amoché par les prises de températures obligatoires des travailleurs de certains secteurs stratégiques pendant le premier confinement, **vient de voler en éclat avec ces nouvelles mesures**. Et pire que ça, **allons-nous assister à la création d'une catégorie de sous citoyen à qui on refuserait le droit de travailler ?**

Même si le conseil constitutionnel **doit encore trancher la question le 5 Août prochain**, le fait que ces mesures aient été validés par l'assemblée Nationale **est un mauvais signe envoyé à l'ensemble du monde du travail**.

Nous vivons donc une période très sombre, et **ce n'est pas les propos du président de la république dans la seconde partie de son intervention télévisuelle qui vont nous rassurer**, tant ceux-ci annoncent un carnage social. Pouvait-il vraiment en être vraiment autrement de la part d'un président qui a tenté de réhabiliter Maurras et Pétain ?

En tant que syndicat **la CGT Fnac va se battre une fois de plus pour que la direction de la Fnac ne profite pas de ce moment pour faire le ménage parmi les salariés les plus récalcitrants**.

Nous avons déjà demandé que **notre direction prenne des mesures avec la médecine du travail pour faciliter la vaccination des travailleurs volontaires**, et plus particulièrement dans les centres commerciaux.

Pour le reste, la défense des libertés, du modèle social français, des salaires et des conditions de travail, **il existe un seul moyen efficace qui se nomme grève et qui n'a pas encore été supprimé**.

Nous espérons seulement que **la somme des colères fera que nous serons suivis lors de nos prochains appels**.

